

Organismes communautaires

Il y a des limites au manque de reconnaissance !



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

« Nous sommes loin d'une réelle reconnaissance envers le filet social auquel nous, les organismes communautaires autonomes, contribuons et sur lequel tant de personnes s'appuient dans toutes les régions du Québec », écrivent les cosignataires.

En mars 2024, nous apprenions qu'une maigre somme de 10 millions supplémentaire en financement à la mission globale était prévue dans le budget gouvernemental pour les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

**DANIEL CAYLEY-DAOUST**

Co-porte-parole de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)

**KARINE VERREULT**

Co-porte-parole de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), et 1585 organismes d'action communautaire autonomes*

En tant qu'organismes financés au PSOC mission globale par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), nous comprenons donc que pour le gouvernement en place, notre contribution auprès des populations ne vaut pas grand-chose !

Les personnes vulnérables que nous voyons chaque jour, celles qui cognent à nos portes ou celles que nous rejoignons ailleurs, celles qui ne savent plus où s'adresser pour obtenir du soutien, celles qui veulent elles-mêmes donner un coup de main, celles qui font un pas à la fois et qui finissent par retrouver un peu plus de pouvoir sur leur vie, celles qui choisissent de continuer à vivre et toutes celles qui savent qu'elles peuvent compter sur nous, ne méritent-elles donc pas de voir leurs conditions de vie s'améliorer ? De faire partie d'une société bâtie sur des valeurs de justice sociale, d'équité, de respect des droits de la personne ? Une société qui recherche le meilleur intérêt des collectivités ?

Le gouvernement sait que, pour réaliser notre mission à la hauteur des besoins des personnes qui nous fréquentent, nous avons besoin de 800 millions de plus dans l'enveloppe de financement à la mission globale.

Que cette somme équivaut au total des besoins financiers supplémentaires exprimés par nos conseils d'administration. Que le rehaussement de 10 millions ne représente que 1,25 % de nos demandes. Autrement dit, des miettes... Nous sommes loin d'une réelle reconnaissance envers le filet social auquel nous, les organismes communautaires autonomes, contribuons et sur lequel tant de personnes s'appuient dans toutes les régions du Québec.

À la discrétion du ministre ?

Le comble, c'est d'apprendre qu'après avoir affirmé publiquement lors de l'étude des crédits en avril 2024 que les 10 millions supplémentaires iraient au financement à la mission globale, le ministre Lionel Carmant aurait changé d'idée pour l'accorder à des organismes ciblés selon des modalités connues de lui seul. Non seulement il n'y aurait pas d'augmentation du financement à la mission globale pour les organismes communautaires en santé et services sociaux en 2024, mais le ministre irait à l'encontre de ce qu'il a prétendu pour avoir le privilège de déterminer lui-même les organismes qui en bénéficieraient.

Malgré ce qu'il affirme fréquemment, le ministre Carmant comprend-il bien la nécessité

véhicule pour maintenir un filet social déjà passablement amoindri ? Qu'outre les services directs aux populations, les modalités de ce financement nous permettent de les accompagner dans leur reprise de pouvoir en tant que citoyennes et citoyens à part entière ?

Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons : le gouvernement n'a pas les moyens de se passer de nous. Par conséquent, il doit nous reconnaître pleinement.

Nous reconnaître pleinement, cela veut dire prendre au sérieux notre revendication de rehaussement de 800 millions basée sur les besoins chiffrés par nos conseils d'administration.

Nous reconnaître pleinement, cela veut dire respecter les règles d'attribution du financement à la mission globale établies et connues au sein du MSSS.

C'est pourquoi nous, organismes communautaires autonomes et regroupements d'organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux, demandons :

- que le gouvernement mette en place un plan de rattrapage financier de 800 millions étendu sur cinq ans pour répondre aux besoins de rehaussement exprimés par l'ensemble des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux ;
- que le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, revienne à son affirmation énoncée lors de l'étude des crédits en avril 2024, et accorde l'enveloppe budgétaire de 10 millions selon les règles d'attribution du PSOC volet soutien financier à la mission globale, si ce n'est pas fait au moment de signer cette lettre.

[* Consultez la liste des organismes d'action communautaire autonomes cosignataires](#)

[Qu'en pensez-vous ? Participez au dialogue](#)